

# COVID-19: MESURES POUR LES CONTACTS ÉTROITS ASYMPTOMATIQUES

Version 13 mars 2020

## 1. Définitions

### 1.1 CAS POSSIBLE

Un cas possible de COVID-19 est une personne chez laquelle des symptômes d'infection aiguë des voies respiratoires inférieures ou supérieures

- apparaissent
- ou**
- s'aggravent lorsque le patient a des symptômes respiratoires chroniques.

### 1.2 CAS CONFIRMÉ

Un cas confirmé est défini comme une personne qui a un diagnostic confirmé par test de laboratoire de COVID-19.

### 1.3 CONTACT ÉTROIT

Un contact étroit est un contact familial (cohabitant) ou équivalent ; ou un contact de soins avec une action produisant des aérosols.

## 2. Mesures

- Un contact étroit asymptomatique (adulte ou enfant) d'un cas possible ou confirmé ne doit pas être isolé, et peut aller à l'école ou aller travailler.
- Un contact étroit d'un cas possible ou confirmé qui est un professionnel de santé peut travailler en appliquant les procédures internes de prévention/portant un masque chirurgical, pendant 14 jours après le dernier contact à risque.
- Le prélèvement d'échantillons pour exclure une infection n'est pas nécessaire.
- Une attention particulière devra être donnée aux mesures d'hygiène de base (voir procédure « mesures générales d'hygiène de base ») et les contacts sociaux non indispensables doivent être évités.
- Pendant une période de 14 jours, les contacts étroits surveillent de manière attentive leur état de santé (auto-monitoring).
- En cas d'infection aiguë des voies respiratoires inférieures ou supérieures, la personne devient un cas possible et contacte son médecin traitant par téléphone. **Un test de confirmation n'est pas nécessaire<sup>1</sup>**. Les mêmes mesures d'isolement et d'hygiènes s'appliquent.

<sup>1</sup> Sauf pour un professionnel de santé avec fièvre, voir procédure par catégorie professionnelle: [https://epidemiologie.wiv-isp.be/ID/Pages/2019-nCoV\\_procedures.aspx](https://epidemiologie.wiv-isp.be/ID/Pages/2019-nCoV_procedures.aspx)